

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2017

Étaient présents : TOUS LES CONSEILLERS EN EXERCICE SAUF :

M. ROUHETTE François qui a donné procuration à M.LHUISSIER Louis
M. AMIOT Guy qui a donné procuration à Mme BREBANT Laurence
M. DUBOIS Stéphane qui a donné procuration à M FLAGEOLET Johan
M. JACOB Dominique qui a donné procuration à Mme POTTIER Chantal

Secrétaire de séance : Madame DONIUS Bernadette.

M le Maire demande s'il y a des observations du précédent conseil :

-Mme ROYER : effectif scolaire maternelle 74 et non 64

-M. HUTTE : arrêt du bus et non de bus

Aucune autre observation le PV est adopté.

*M le Maire fait lecture d'un courrier provenant de l'académie informant notre commune de la fermeture de la 5^{ème} classe élémentaire, cette fermeture sera validée ou non après examen des effectifs fin mai. Le Maire informe le Conseil qu'il a invité à une réunion en mairie des parents des enfants scolarisés à Saint-Jean-de-Losne afin de pallier à cette baisse d'effectif.

*nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEEP).

Après avoir entendu les explications du Maire concernant ce régime et après discussion sur les modalités : régime indemnitaire composé de 2 parties : IFSE, indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise obligatoire et complément indemnitaire annuel (CIA) facultatif.

Le Conseil décide à l'unanimité d'instaurer ce régime.

Ce régime ne remet pas en cause les salaires actuels des employés, le salaire est maintenu.

*convention médecine préventive :

Après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil décide à l'unanimité de contracter envers le Centre de Gestion pour une cotisation de 0,35% de la masse salariale soit une cotisation annuelle de 622€ pour l'ensemble du personnel.

*M le Maire fait part de la demande de subvention exceptionnelle émanant de la section kayak de l'ASVBD concernant l'organisation des championnats inter-régions le 20 et 21 mai 2017. Le Conseil accepte à l'unanimité.

*logement communal 68 rue de la Saône :

M le Maire fait part des candidatures, 2 candidats. Etant indirectement concerné par un candidat, le Maire se retire des débats. Après discussion le logement est attribué à M DECORNE.

*aménagement du nouveau cimetière :

M CATINOT fait part des devis de l'entreprise GIRAUDET, la commission sera invitée à faire le choix.

*bail à ferme :

Une commission sera créée pour étudier ce dossier.

*bâtiment PERRET :

M le Maire fait lecture d'un courrier de Maître BARBEROUSSE, il manque un papier du Tribunal pour clore cette affaire.

*travaux ONF :

M CATINOT fait part du devis de l'ONF pour l'entretien de la parcelle 27.

*investissement 2017 :

M le Maire fait le point des projets et travaux pour établir le budget. Ces travaux ont été vus par les diverses commissions.

*comptes rendus commissions diverses

M le Maire et M AMIOT ont assisté à la réunion mission locale à BEAUNE. Il fait part du dispositif mis en place pour les 16/25 ans afin de les aider à trouver des formations et de l'emploi. Une brochure est disponible en mairie. M le Maire invite les élus à lui faire part de personnes pouvant prétendre à ce dispositif.

Mme BREBANT fait le commentaire de la réunion communautaire du 15/02.

*Mme GAUTHERON fait état de la fréquentation de notre salle des fêtes et des salles annexes.

*Mme NINOT instructeur du droit des sols fait un bilan des dossiers qu'elle a instruit pour notre commune.

*M HUTTE s'interroge sur les pouvoirs de police du Maire. Les incivilités à répétition (aboiements de chiens, occupation du domaine public par des véhicules, non-respect des stationnements sont des problèmes récurrents, malgré les courriers aux contrevenants, les interventions demandées par le Maire à la gendarmerie, ces problèmes perdurent.

*M le Maire fait part des remerciements de la croisée des fils pour l'aide apportée.

*Mme PAGEAUT a assisté à l'assemblée générale de la Cantarelle qui déplore le manque de participation à leurs représentations.

Rédigé par M le Maire

Séance levée à 23H40
Le Maire
L.LHUISSIER